

247

décembre 2014  
mensuel  
mubw.be

# espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



L'avenir de nos communes (8/8)  
**Villers-la-Ville figerait bien  
son développement**

## **PUBLICATION**

Dix espaces de détente  
où l'architecture s'est invitée

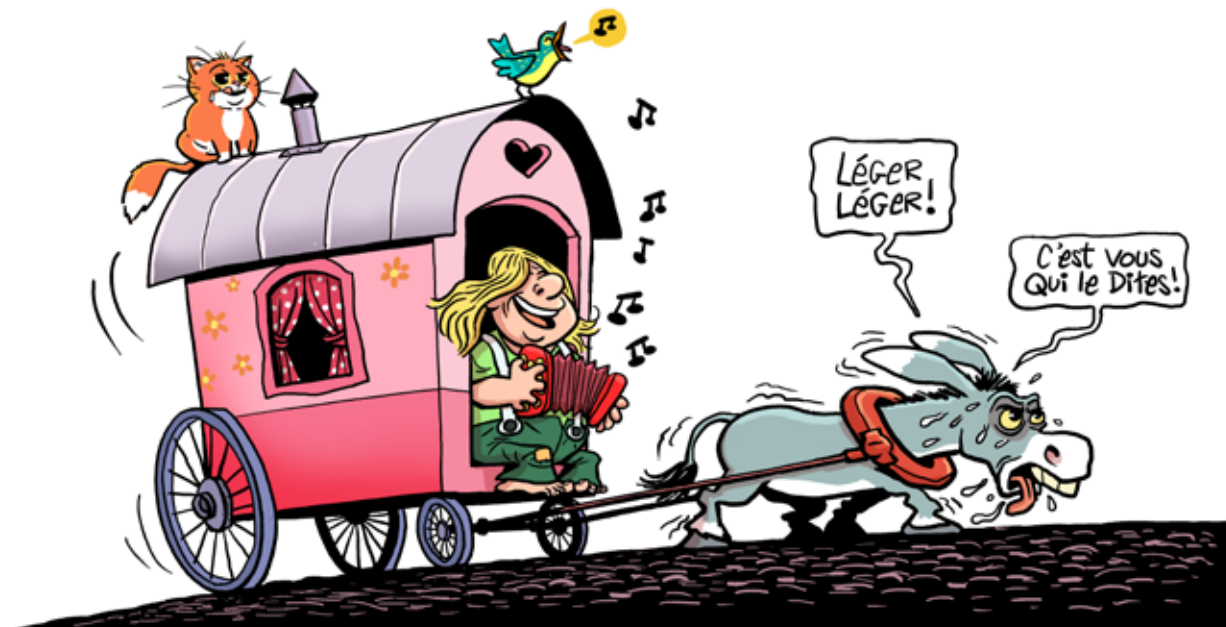
## **URBANISME**

Comment boucler un projet  
immobilier en sept jours

## **CULTURE BW**

En l'Air, festival des arts  
du cirque

L'habitat léger (yourte, caravane, roulotte) en quête d'une reconnaissance officielle.



édito

## Espaces (de) vie

Les espaces bâtis que l'Homme occupe sont variés : espaces de vie, de travail, de sport, d'enseignement... Voilà quatorze ans que ces lieux inspirent l'auteure Anne Norman dans les tomes ARCHITECTURES. Pour cette 14ème édition, l'architecture fait la part belle aux dimensions immatérielle, émotionnelle et sensorielle par le travail des matières, des couleurs, des volumes et de la lumière. À découvrir sans attendre, « 10 Espaces de détente en Brabant wallon ».

Un autre espace de vie fait parler de lui : l'habitat léger, présenté comme une alternative à la crise du logement mais aussi comme un changement dans l'art d'habiter. Notre article sur le sujet vous invite à y voir plus clair avant de vous fixer rendez-vous le 11 décembre pour, entre autres, questionner le politique sur les solutions qu'il est prêt à mettre en œuvre pour régulariser l'habitat léger.

Enfin, notre série consacrée aux communes de plus de 10 000 habitants se clôture ce mois-ci avec Villers-la-Ville. Huit communes ont été passées au peigne fin, notamment grâce à la plume de Christian Radelet et de Yves Hanin. On les remercie pour la pertinence de leurs éclairages.

> Catherine Vandenbosch

sommaire

- 03 En deux mots
- 04 Dossier  
Villers-la-Ville figerait bien son développement
- 07 Aménagement du territoire  
Comment boucler un projet immobilier en sept jours
- 08 Habiter en mode léger ne permet pas encore de dormir tranquille
- 10 Publication  
Ces lieux de détente où l'architecture s'est invitée
- 12 Cirque  
Festival En l'Air
- 14 Jeunesse  
MJ Vertes, label de l'éco-citoyenneté
- 15 Épinglé pour vous...  
L'agenda du mois
- 16 archibw.be  
Le site dédié à l'architecture contemporaine en Brabant wallon

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Catherine Vandenbosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski, C. Vandenbosch  
Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandenbosch, A. Chevalier, X. Attout, A. Leux - Président de Maison de l'Urbanisme : Mathieu Michel

Maquette : www.doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7 700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbwb.be - Site internet : www.mubw.be - www.ccbw.be

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : D. R.



## La désaffectation des étages des commerces en débat

Le prochain Midi de l'urbanisme abordera la question de la désaffectation des étages des commerces dans nos centres urbains. Il s'agit d'un enjeu important de revitalisation de ces espaces publics. Leur transformation en logement peut à la fois être une bonne affaire financière pour le propriétaire et assurer une meilleure animation dans le quartier. Nous débattons de cet enjeu et des pistes à suivre le 30 janvier 2015, à l'hôtel de ville de Wavre, de 12h à 14h30.

21 979 voyageurs fréquentent chaque matin la gare d'Ottignies. Ce qui en fait la gare la plus fréquentée de Wallonie. Une raison de plus pour procéder à son réaménagement. Namur, Liège, Charleroi, Mons et Gembloux suivent au classement.

## Le China Technological Center arrivera bien en 2017

La Chine débarquera bel et bien à Louvain-la-Neuve en 2017. Le permis unique relatif à la construction du China Belgium Technological Center (110 000 m<sup>2</sup>) sur un site de 8,5 hectares situé entre la nationale 4 et la E411 vient d'être accordé par le fonctionnaire délégué, Christian Radelet. Un ensemble de bureaux qui accueillera au total 1 500 personnes, dont 700 Chinois. L'investissement s'élève à 200 millions. Un recours, non suspensif, a déjà été introduit par un riverain du quartier du Genestroit.



**« Si l'hypothèse d'une fermeture se confirme, un plan de reconversion de la base aérienne de Beauvechain (500 ha) est prêt. »**

Marc Deconinck, bourgmestre de Beauvechain

## Le contournement de Tubize n'est pas une priorité

D'abord Perwez, ensuite Jodoigne et Tubize si on trouve un peu d'argent frais. Le gouvernement wallon a dévoilé ses priorités en matière de contournement routier. Celui de Perwez, qui doit permettre une liaison entre la E411 et l'arrière du zoning, débutera en 2015. Celui de Jodoigne, attendu depuis 1979, fera l'objet de nouvelles études. Alors que celui de Tubize est in finançable actuellement. Il doit permettre de relier Clabecq et l'A8. Le projet de réaménagement des Forges de Clabecq (2 500 logements) dépend pourtant de la réalisation de ce contournement nord.

## Les loyers les plus élevés sont à retrouver à Waterloo

Selon une étude d'Immoweb, le loyer moyen d'un appartement en Brabant wallon au premier semestre 2014 est de 746 euros. Soit une hausse de 4,06 % en cinq ans. Pour les maisons, le loyer moyen est de 1 358 euros (+2,6 % par rapport à 2009). Ces augmentations ne compensent donc même pas l'inflation. On peut donc dire que le prix moyen réel des loyers est en recul. Pour les appartements, les loyers les plus élevés sont à Waterloo (897 euros), Lasne (861), Rosières (819). Pour les maisons : Waterloo (1 765), Lasne (1 645), La Hulpe (1 536).



> Wavre a décidé de remplacer toutes ses bulles à verre par des bornes à verre enterrées. Cinquante seront installées d'ici le printemps 2015. En double pour chaque site : l'une pour le verre coloré, l'autre pour le verre incolore.

> Le schéma de structure de Chaumont-Gistoux a été recalé par le Gouvernement wallon. La commune va entamer une concertation avec le cabinet di Antonio pour trouver une solution.

# Villers-la-Ville figerait bien son développement

La vie semble paisible à Villers-la-Ville. Pas d'enjeux majeurs, pas ou peu de problèmes à régler : l'objectif est de maintenir le caractère rural de l'entité et de poursuivre la croissance naturelle de la population. Avec des règles urbanistiques sévères comme frein à une urbanisation éparse.

La question de l'aménagement du territoire dans ce coin reculé du Brabant wallon ressemble à un long fleuve tranquille. Non pas que les édiles locaux s'en désintéressent. Mais plutôt que les dossiers sensibles ne s'y bousculent pas.

Villers-la-Ville a franchi il y a peu la barre des dix mille habitants. La commune regroupe cinq villages (Marbais, Tilly, Mellery, Sart-Dames-Avelines, Villers). Et aucun ne tire vraiment la couverture à soi. « *Nous ne voulons pas en privilégier l'un plutôt qu'un autre*, lance le bourgmestre Emmanuel Burton. *Voilà pourquoi nous étions notamment opposés aux noyaux d'habitat. Nous n'avons pas la volonté de densifier un village pour en laisser périliter un autre. Nous souhaitons au contraire un développement harmonieux entre les villages.* »

Une croissance naturelle donc, nullement poussée par une politique incitative au niveau foncier. Le bourgmestre, agriculteur à ses heures perdues, connaît la valeur de la terre pour ne pas la voir s'envoler trop rapidement. « *Les promoteurs savent qu'ils n'auront pas la vie facile en frappant à notre porte* », poursuit celui qui est également député fédéral.

## Ne plus naviguer à vue

Villers-la-Ville est encore relativement éparignée par la pression immobilière qui sévit davantage dans le centre du Brabant wallon. C'est encore le règne du quatre façades qui prédomine. « *Deux balises ont été mises pour encadrer les demandes de projet : deux places de parking par habitation et un gabarit de bâtiment qui s'inscrit dans son environnement. Soit rez + 1 et les combles.*

*Cela repousse déjà pas mal de monde... En fait, la taille du terrain m'importe peu par rapport à la qualité du projet. Je ne suis pas non plus réticent aux immeubles à appartements. Cela dépend de la localisation. Même s'il n'y en aura pas des dizaines... »*

La commune ne dispose pas de règlement communal d'urbanisme. Elle finalise par contre l'élaboration d'un schéma de structure. Un bureau d'études travaille sur le projet depuis quelques années. Il a dû récemment revoir sa copie pour se confor-

**« Les promoteurs savent qu'ils n'auront pas la vie facile en frappant à notre porte. Aucun bouleversement n'est donc à attendre dans le futur. »**

mer davantage à la vision locale. « *L'idée est de posséder des lignes de force cohérentes. C'en sera fini de naviguer à vue.* »

Cet outil permettra également de mieux gérer l'important potentiel foncier de cette commune rurale. Au rythme actuel d'une augmentation de la population de 200 unités par an, les réserves foncières ne seront épuisées que d'ici 25 ans. Sans parler du fait que de nombreuses zones d'aménagement communal concerté (ZACC) existent. Il n'y a toutefois pas de volonté de les mettre en œuvre. « *Cela entraînerait une conurbation entre les villages, ce qui n'est pas notre souhait. Nous voulons maintenir le modèle qui voit des villages séparés par des champs. De plus, nos terrains sont très parcellés, ce qui n'est guère évident pour un promoteur. Alors que nous avons aussi quelques grands propriétaires terriens, comme les Boël, qui sont en quelque sorte*

*les garants de notre ruralité.* »

Parmi les gros dossiers de lotissement sur la table, il y en a un qui est plus emblématique que les autres : l'urbanisation de la carrière du Strichon (Tilly). Un promoteur privé espère depuis une dizaine d'années, avec plus ou moins d'entrain, faire aboutir un projet d'une centaine de maisons sur 18 hectares. La commune n'en veut pas. Elle n'a pas eu de nouvelles du promoteur récemment. Et ne semble pas vraiment pressée d'en avoir...

## Développer le volet économique

Rayon mobilité, les problèmes sont mineurs. La voiture est incontournable pour effectuer un déplacement. L'idée d'un contournement du site des ruines de Villers-la-Ville revient lors de chaque incident mais les habitants n'en veulent pas. « *Le dossier est enterré.* »

Si Villers-la-Ville s'est dotée de quelques équipements ces dernières années (parc à conteneurs, centre sportif, poste avancé des pompiers), la commune n'en reste pas moins dépendante de ses voisines. Vu l'étendue de son territoire, aucun pôle principal ne se démarque pour ses habitants : Waterloo, Nivelles, Fleurus ou encore Louvain-la-Neuve attirent le chaland. « *L'attrait commercial et économique est fort disparate. Au rayon économique, nous travaillons à la création d'un centre d'entreprises pour petites PME. Il devrait s'implanter à proximité du Colruyt.* »

Quid de l'avenir ? Rien ne devrait bouleverser le quotidien de Villers-la-Ville. Sa croissance sera naturelle et maîtrisée. « *Aucun bouleversement n'est à attendre dans le futur. La population n'a pas non plus envie de voir son cadre de vie évoluer.* »

> **Xavier Attout**

## « On n'y supporte pas les contraintes »

Villers-la-Ville a construit son image sur les ruines de l'Abbaye et les déchets de Mellery. Pendant longtemps, l'exploitation du sable fut une des rares activités économiques de la région. Mais cette activité a laissé des trous partout. Certains de ceux-ci ont été remblayés, d'autres se sont recolonisés naturellement, d'autres encore ont été réaffectés en réserve naturelle ou en pâture à bisons. D'aucuns imaginent même des projets farfelus de construction d'immeubles à appartements accrochés aux falaises de sable. Certes la Région prône la densification mais pas n'importe où, n'importe comment. Et Villers n'a aucunement l'intention de devenir une ville. Sa localisation à l'écart des grands axes routiers l'en préserve d'ailleurs. Depuis des années, la question d'un hypothétique contournement du site des ruines est envisagée mais aucune solution techniquement et économiquement réaliste n'a pu être dégagée à ce jour. Pourtant les ruines souffrent du passage des camions qui menacent la sécurité des piétons ... quand ils n'arrachent pas les arcades de

la pharmacie. Mais il est difficile de créer une nouvelle voirie dans un site aussi splendide sans lui porter atteinte.

Et ce n'est pas seulement le périmètre des ruines qui mérite d'être protégé ; c'est toute la vallée de la Thyle jusqu'à Sart-Dames-Avelines et au long de laquelle le promeneur peut notamment découvrir la ferme de l'Abbaye récemment rénovée, la nouvelle station d'épuration (une des plus belles de Wallonie), le moulin d'Hollers et le château féodal, le tout dans un écrin de verdure de toute beauté. Car cette commune est belle et a su préserver sa ruralité et l'identité de ses villages.

### Un Collège libre de ses choix

Certes, Villers-la-Ville n'est pas confrontée à une pression immobilière effrénée et peut envisager l'avenir avec calme et sérénité. La lenteur avec laquelle s'élabore le schéma de structure en témoigne. Les schémas de structure sont dans l'air du temps. Alors Villers en prépare un, comme tout le monde. Mais sans grande conviction. Car, à Villers, on ne supporte pas les contraintes.

Le RGBSR (Règlement général sur les bâtisses en site rural), les PCA (plan communal d'aménagement), les RUE (rapport urbanistique et environnemental), on s'en passe très bien.

Le Collège préfère rester libre de ses choix et décider au cas par cas et en toute autonomie. Les relations avec le Fonctionnaire délégué sont cordiales mais distantes. À la décharge du Collège, il faut bien reconnaître que la Région n'a guère tenu compte de son avis quand il fut question de réhabiliter le site des ruines ou la ferme de l'Abbaye, alors qu'il s'agit du lieu le plus emblématique de la commune. De quoi froisser quelques susceptibilités.

À Mellery heureusement, la Région a pris ses responsabilités et ce beau village a, depuis quelques années, quitté les feux de l'actualité pour retrouver sa quiétude. Mais, longtemps encore, l'image de ce chaudron pestilentiel continuera à hanter les cauchemars des défenseurs de l'environnement. Plus jamais ça !

> **Christian Radelet, Fonctionnaire délégué**



Villers-la-Ville se dotera d'ici peu d'un schéma de structure. De quoi s'offrir de nouvelles perspectives. © X. A.

Le billet de... Yves Hanin, professeur en aménagement du territoire à l'UCL

## Un territoire pas (encore) fédérateur



Comme pratiquement toutes les communes de plus de 10 000 habitants du Brabant wallon que nous parcourons à travers cette série, Villers-la-Ville a un caractère rural affirmé et a connu un déclin démographique jusqu'en 1960. À Villers-la-Ville ce qui est symptomatique, c'est qu'après quelques égarements, un certain renouveau se fait enfin jour. Plusieurs aspects sont à mettre en évidence.

### Une forte périurbanisation

La population est en augmentation sous l'effet de la périurbanisation qui transforme les campagnes selon deux dynamiques assez différentes.

La première repose sur de vastes lotissements résidentiels : le lotissement du bois du Cochet ou encore celui du bois de Strichon qui visaient, comme ailleurs en Brabant wallon, à valoriser un massif forestier de peu d'intérêt sylvicole. L'urbanisation s'est y opérée sous la forme d'un parc résidentiel de faible densité où les bungalows, accessibles uniquement en voiture, étaient posés entre les arbres alors que les équipements, en ce compris les voiries, étaient plus que sommaires. Une belle affaire immobilière qui a dénaturé fondamentalement ces parties boisées de la commune. Le paradoxe est parfois étonnant puisque les habitants du Bois Cochet se présentent aujourd'hui comme les chantres de la protection de la nature !

La seconde forme de périurbanisation consiste en la multiplication de petits lotissements, généralement le long de voiries rurales tracées de longue date. Le

nouveau bâti est composé de villas isolées qui, globalement, produisent à terme une urbanisation linéaire dénaturant les paysages et créant un vaste ruban bâti reliant chaque village. Les habitants qui rêvaient de campagnes contribuent paradoxalement ainsi à leur banalisation.

La première dynamique est aujourd'hui moins présente en raison, d'une part, du peu de grands terrains encore non bâtis en zone d'habitat ou d'habitat à caractère rural et, d'autre part, d'une volonté des autorités communales de geler la trentaine d'hectares affectés en ZACC. La seconde dynamique d'urbanisation linéaire suit son cours en raison de la pression immobilière et au nom des droits acquis des propriétaires qui valorisent ainsi leur bien, également à moindre coût (pas de voiries à créer et charges d'urbanisme faibles ou inexistantes...). L'avenir de l'urbanisation réside sans doute dans un juste milieu entre ces deux modes extrêmes.

### Deux entités polarisent les activités

Les villages, historiquement implantés au creux des plateaux dans les vallons de la Thyle et du Gentissart, ont accentué leur configuration étirée de vallée, vu l'urbanisation résidentielle linéaire. Le bâti, la rivière et les zones humides de vallées coexistent ici aussi sans se renforcer mutuellement, contrairement aux expériences passées (moulins, brasseries...). Si les écoles ont pu s'y renouveler, par contre, les commerces ont fermé de plus en plus souvent leurs portes et ont été remplacés par des hypermarchés désormais implantés le long de la grande

chaussée historique Nivelles-Namur, du côté de Marbaix et Sart-Dames-Avelines. Même si les autorités communales ne souhaitent pas renforcer un village plutôt qu'un autre, il est évident que ces deux entités polarisent bien davantage, vu leur localisation à proximité de cette grande chaussée alors que Tilly, et plus encore Mellery, sont plus excentrés. De son côté, Villers apparaît comme le centre, sans pour autant connaître un renouveau significatif. Enfin tout en aval, l'abbaye moteur historique de la région, tente chaque jour un peu plus de se forger une place nouvelle mais, sur quels soutiens peut-elle compter ?

### La dépendance à l'automobile

Enfin, la mobilité se révèle sans doute comme l'expression la plus évidente d'un territoire rural éclaté où les initiatives sont essentiellement individuelles et dispersées. La présence du chemin de fer n'est pas suffisante que pour structurer le territoire. La faiblesse du réseau de bus et son émiettement, tantôt vers Gembloux, Fleurus, Ottignies ou encore Nivelles, ne garantit pas des fréquences satisfaisantes. Bref, la voiture demeure un mode obligatoire car les modes doux demeurent inscrits dans le registre des loisirs, même s'ils pourraient s'intensifier pour des déplacements scolaires, voire le tourisme. Dès lors, l'avenir de Villers réside avant tout dans la capacité à rapprocher les initiatives et à les coordonner. Si le schéma de structure et l'Agenda 21 aboutissent, ils pourraient aider à y contribuer.

> Yves Hanin, directeur du CREAT

La concertation pour un projet immobilier est devenue un paramètre essentiel

# Comment boucler un projet immobilier en sept jours

Plus aucun projet d'envergure ne se fait aujourd'hui sans une importante concertation. Elle prend des formes multiples. La charrette urbanistique en est un exemple particulier. Cette manière de travailler permet de gagner du temps, de susciter l'adhésion et de diminuer les possibilités de recours.

« **P**asser en force avec un projet immobilier est une époque révolue. » Éric Schartz, directeur de Matexi Brabant wallon, a appris au fil des années à devenir un fin diplomate. Les enjeux financiers et urbanistiques des projets résidentiels d'envergure ne peuvent plus vraiment laisser place aux imprécisions et au hasard. Si bien que la concertation est devenue un élément clé de toute réalisation.



*périodes de travail et les périodes plus libres. »*

Les avantages sont bien évidemment nombreux : un gain de temps, une meilleure adhésion au projet et une possibilité de diminuer les recours au Conseil d'État. « *C'est un travail qui a été réellement intéressant et enrichissant pour nous et pour la population, explique le bourgmestre de Beauvechain Marc Deconinck, confronté à la méthode de la charrette urbanistique dans le cadre du lotissement du Chabut. Certaines charges urbanistiques ont pu être définies. Il y a aussi un espace pour le débat. Je recommencerais sans hésiter. »*

## Beauvechain comme laboratoire

Dans cette optique, Michel Vanderlinden, architecte à Beauvechain, a fait office de pionnier il y a une quinzaine d'années. Il a importé des États-Unis la méthode de la charrette urbanistique. L'idée : rassembler durant une période de sept à dix jours tous les intervenants d'un projet. C'est-à-dire le pouvoir communal, des architectes, des urbanistes, des représentants des services de l'urbanisme communaux ou de la Région wallonne, les pompiers ou encore des riverains. Cette réflexion intense permet d'aboutir, au bout du processus, à un masterplan suscitant une certaine adhésion. Le projet est alors sur du velours. Les remarques lors de l'enquête publique ou les recours se réduisent le plus souvent à leur plus simple expression. « *La démarche participative est l'élément clé de cette méthode, lance Michel Vanderlinden. Je l'expérimente depuis une dizaine d'années. Nous effectuons tout d'abord une sorte d'étude d'incidences du site. Elle s'intéresse à la situation économique, géographique, en-*

*vironnementale ou encore à la mobilité et la sécurité. Puis, on rassemble des urbanistes et autres personnes ressources. Nous travaillons à bureau ouvert. Les architectes dessinent en direct, en fonction des demandes. Les riverains ont accès tous les trois jours à l'avancée de notre travail et glissent leurs remarques. Nous les retenons ou non, mais toujours en expliquant pourquoi. C'est quelque chose de très organisé. À la fin de ce travail, nous arrivons à un schéma directeur de base. »*

## À Ottignies en 2015

En Brabant wallon, seules quatre charrettes urbanistiques ont déjà été organisées, à Beauvechain, Braine-l'Alleud (2) et Nivelles. Une nouvelle se profile à Ottignies, dans le cadre du projet de reconversion du site des Bétons Lemaire. « *Nous envisageons en effet d'utiliser cette méthode fin 2015, précise Éric Schartz. L'idée est de réunir les différents intervenants pendant une semaine, en alternant les*

## Vers des comités de concertation

Reste que cette méthode n'est pas une révolution en soi, même si la concentration des efforts en un laps de temps réduit est relativement peu développée en Brabant wallon. « *Plus aucun projet d'envergure ne se fait sans concertation préalable avec les autorités, précise Éric Roubaud, développeur immobilier auprès d'Equilis. Ce serait aller au suicide. Le relationnel est essentiel en Wallonie. Cela passe par des charrettes ou par d'autres méthodes. Nous avons opté pour notre part pour des comités de concertation. Ils sont le plus souvent mis en place avec les riverains, la Région wallonne et les autorités communales. Cette manière de travailler permet d'aboutir à un certain consensus. Les réunions se déroulent à chaque étape du projet. Cette méthode est moins contraignante que celle de la charrette urbanistique. »*

> **Xavier Attout**

# Habiter léger ne permet pas encore de dormir tranquille

Poussés par une situation de précarité ou par un idéal de vie, ils désirent désormais habiter de manière pérenne dans une yourte, une roulotte ou une caravane. Une piste pour lutter contre la crise du logement ? Elle comprend pas mal d'écueils, tant sur le plan politique, urbanistique que de la salubrité.

**S**elon le Bureau du Plan, 13 898 logements devront être construits en Brabant wallon d'ici 2020, histoire d'absorber une hausse démographique estimée à 20 000 habitants. Une évolution qui aura des conséquences multiples. Un, les promoteurs immobiliers se frottent les mains. Deux, tout le monde ne pourra pas s'offrir un appartement à 300 000 euros. Trois, vu la demande, les prix de l'immobilier ne baisseront pas, poussant toute une série de Brabançons à choisir des voies alternatives pour se loger.

À cet égard, parmi les nombreuses pistes lancées ici et là, dont la plus connue est l'augmentation de logements publics, l'une d'entre elles sera au centre d'un colloque, le 11 décembre à Louvain-la-Neuve<sup>(1)</sup> : le développement de l'habitat léger.

Habitat léger ? On parle de yourte, roulotte, caravane et autres constructions légères en bois, paille et terre crue. Soit des habitats aisément démontables, transportables ou réversibles. Des logements bien évidemment moins onéreux et qui utilisent moins de foncier. Ils attirent aujourd'hui principalement des idéalistes ou des personnes en situation de précarité.

Disons-le tout de suite : les défenseurs de ce type d'habitat partent de loin. Pour faire rentrer cette nouvelle forme d'habitat dans les mœurs, plusieurs évolutions seront nécessaires : au niveau urbanistique, au niveau du Code du logement et au niveau des mentalités. Car cette proposition suscite autant d'interrogations chez ses détracteurs que d'espoirs chez ses partisans. Tentons donc d'y voir plus clair.

## Pourquoi développer ce type d'habitat ?

Pour répondre à la crise du logement, es-

sentiellement. « À terme, l'habitat léger se développera, qu'on le légalise ou non, tranche le juriste Nicolas Bernard. *Des alternatives se développeront pour répondre aux besoins de ceux qui sont dans la précarité. Donc, soit ils seront dans l'illégalité, soit le pouvoir politique régularisera la situation.* » Et Laurence Braet, de l'asbl Habitat et Participation, d'ajouter : « *Ce type d'habitat confronte une volonté de certains de ne pas s'endetter et de se loger à un prix réduit, de même que des aspects idéologiques. Cette population a une vision différente de ce qu'est un habitat. Elle est aussi porteuse d'une autre vision économique. Pour l'heure, vu les normes urbanistiques, il faut toutefois avouer qu'elle vit un peu cachée.* »

## Une solution pour le plus grand nombre ?

« *La demande est à la hausse* » prétendent les défenseurs de l'habitat léger. Reste que, pour le moment, les données sont difficilement quantifiables. Un dénombrement est en cours. À la grosse louche, ceux qui habitent dans ces logements, illégaux pour la plupart aujourd'hui (mais tolérés par le pouvoir communal dans certains cas), sont estimés à 2 000 personnes en Wallonie. « *Mais nous prévoyons une nette hausse, une fois que l'habitat léger sera légalisé, espère Vincent Wattiez, du Réseau brabançon pour le droit au logement. Cela peut concerner 10 000 personnes.* »

## Quels sont les écueils ?

Aucune loi ne définit l'habitat léger. Deux problèmes majeurs se posent donc. Le principal : l'habitat léger n'est pas toujours reconnu comme un logement. Ce qui veut dire qu'il ne peut être implanté dans



Une poignée de personnes désirent désor-

les zones d'habitat et qu'on devrait lui attribuer des zones spécifiques sur le plan urbanistique. Deuxième souci : la salubrité de ces logements. Une yourte ou une tente ne pourra par exemple jamais répondre aux exigences en termes d'installation électrique ou de hauteur de plafond s'ils sont reconnus comme logement. « Nous plaidons pour des normes de salubrité plus souples, des permis d'urbanisme allégés pour les formes non mobiles et un permis d'installation pour les formes mobiles, revendique Vincent Wattiez. Sur le plan urbanistique, nous souhaitons un développement de zones d'habitat alternatif. Il est important que ces zones soient protégées des lois du marché et de spéculation foncière. »

### Est-ce réaliste sur le plan urbanistique ?

La question de la localisation de ce type

d'habitat est bien évidemment centrale, puisqu'il ne peut pas s'implanter partout. « Si ces caravanes ou yourtes décident de s'installer pendant plusieurs mois sur un terrain situé en zone à bâtir, elles doivent respecter les règles en vigueur dans le Cwatupe, explique le fonctionnaire délégué, Christian Radelet. Le législateur a bien évidemment le pouvoir de réserver certaines zones à l'habitat alternatif. Il s'agit d'un choix politique. Mais se posera toujours des questions en termes d'égouttage ou de salubrité. Il est difficilement envisageable de demander davantage d'efforts aux citoyens d'un côté, et d'alléger les exigences de l'autre. Pour ma part, je n'ai jamais délivré de permis pour ce type d'habitat. Je n'ai reçu que deux demandes qui ont été refusées pour cause de mauvaise intégration paysagère. »

Une précision : l'article 22 bis du Code du logement entrouvre néanmoins une porte

en octroyant une aide aux ménages en situation de précarité « qui créent ou améliorent une habitation qui n'est pas un logement » dans des zones d'habitat permanent ou destinées aux gens du voyage.

### Quelle réponse du politique sur la question ?

« Il n'est jamais entré dans nos intentions de considérer l'habiter léger comme une solution pour les personnes qui sont en situation de précarité, explique Jean Fassiaux, porte-parole du ministre du Logement, Paul Furlan. Il est difficilement imaginable que ce type d'habitat, qui reste marginal, soit une solution pour le plus grand nombre et se développe à l'avenir. Notre position n'est pas fermée pour les quelques autres qui désirent habiter dans une yourte ou autres, à condition que les règles élémentaires de salubrité et urbanistiques soient respectées. »

> **Xavier Attout**



## Un clip décalé par trois petits cochons rappeurs

Après la « Wasterworm Battle » des maîtres composteurs et la « Vélorution » des associations bruxelloises de cyclistes, « Monkey Mix », « MC Klik », « MC rien à dire » et tous les « Potes à Jé » reprennent du collier sous le nom du groupe « Pande conte. » Au départ, Adrien Delval, aka « Monkey Mix », a une formation en biologie marine, un BAC+6, et ne sait « rien faire de ses mains. » Ce Chti vient en Belgique pour effectuer un stage en permaculture et rencontre tout le milieu alternatif belge. « J'ai adoré. En 2010, j'avais deux jobs à mi-temps : j'étais ouvrier dans l'agriculture biologique et animateur d'un potager collectif pour l'asbl Vent sauvage. Cela rencontrait mon vieux truc de Néanderthalien, mon envie de nourrir ma famille. Je voyais tous mes potes s'endetter pour acheter une maison et j'ai ressenti un malaise. Je ne voulais pas être coincé et j'ai cherché une alternative. J'ai construit ma yourte en France, à Angers, en deux mois et demi, puis j'ai cherché un endroit où la placer. » Depuis, il s'est installé en Brabant wallon avec des personnes qui ont également opté pour l'habitat léger : yourtes, roulottes et maisons terre-paille forment un joli village sur le terrain d'une ferme à l'abri des curieux.

Avec ses amis Greg (MC rien à dire) et Rafaël (MC Klik), il forme donc le groupe Pang ! qui propose clips et chansons décalés sur des thèmes défendus par des associations porteuses des mêmes valeurs. En ce début décembre, outre le clip sur l'habitat léger, Pang ! en sort un sur la culture de shiitake sur le marc de café des Bruxellois. « Notre truc, c'est la parodie sérieuse. Nous refusons d'être catastrophistes ou alarmistes. Nous voulons montrer des alternatives en restant positifs. Pang !, ça nous plaît, on a envie d'en faire plus. Il y a tellement de projets qui vont dans le sens de nos valeurs, mais on doit réfléchir pour voir si ça ne va pas s'essouffler et déterminer si on poursuit la réalisation de clips ou si on s'oriente plus vers les concerts. »

> **Caroline Dunski**

(1) Colloque organisé par le Réseau brabançon pour le droit au logement. Pang ! y participera et présentera son nouveau morceau. Infos en page 15.



mais habiter dans une roulotte, une yourte ou une caravane. Plusieurs écueils seront à surmonter pour légaliser cette situation © Rbdl

Anne Norman dévoile dix espaces de détente en Brabant wallon

# Ces lieux de détente où l'architecture s'est invitée

Avec le quatorzième tome de la collection Architectures, Anne Norman s'est intéressée aux bars, restaurants, hôtels et spas du Brabant wallon. Elle y présente dix projets qui valent le détour de par leurs aménagements intérieurs. Un ouvrage de qualité disponible gratuitement, sur demande.

**C**e sont des restaurants, des cafés, des hôtels ou encore des spas. Tous des lieux de détente qui ont une touche architecturale qui vaut le détour. Rien de renversant, le plus souvent, le Brabant wallon n'étant pas vraiment la terre la plus propice à l'innovation et à l'audace architecturales. Reste que les dix lieux qui ont été sélectionnés par Anne Norman dans le nouveau tome de la collection Architectures sont les plus emblématiques de la province dans ce segment. « *Ce n'est bien évidemment pas le secteur où le geste architectural est le plus prononcé mais ces lieux de détente méritent que l'on s'y intéresse, explique l'auteure. Ces lieux, comme toute architecture digne de ce nom, sont bien plus que ce qu'ils paraissent. Ce sont des petits laboratoires de recherche. Ce n'est pas le cas partout en Brabant wallon, mais ces espaces sont aussi des réceptacles d'une expérience qui fait appel à tous nos sens.* »

## Chez Gustave et au Dolce

Si le Brabant wallon ne manque pas de restaurants, de bars ou d'hôtels, il faut avouer qu'ils ne se distinguent pas par une créativité architecturale hors norme. C'est même tout le contraire. « *Ils sont dans la lignée de ce que l'on propose dans cette province : à savoir, des projets qui restent de tradition bourgeoise,* précise Anne Norman. *Il y a toujours une certaine réserve à l'égard du contemporain. La plupart des projets sont des lieux agréables, plaisants, charmants sans pour autant prétendre à se voir intégrer dans une publication sur l'architecture.*

*Leurs qualités architecturales ne sont pas suffisantes à cet égard.* »

Le constat dressé par Anne Norman est cinglant mais réel. Elle a néanmoins réussi à déguster quelques lieux qui sortent du lot. On pense par exemple à la cantine du nouveau bâtiment d'AGC Glass, à Louvain-la-Neuve, conçu par Philippe Samyn. Ou encore à cet ancien garage situé à Grez-Doiceau qui a été complètement transformé et est devenu un restaurant-traiteur. « *Il est vrai que cet ouvrage fait davantage la part belle à l'architecture d'intérieur. Les propriétaires sont souvent réticents à l'idée de prendre des risques pour l'extérieur de leur bâtiment. C'est par exemple le cas du restaurant le Happy's, à Bierges. De l'extérieur, le bâtiment quatre façades est relativement banal mais, une fois que l'on pénètre à l'intérieur, on découvre un bâtiment remarquable.* »

Les lieux de détente sont bien évidemment les témoignages des préoccupations de leur époque et un indicateur du baromètre socio-économique de leur région. Il faut toutefois constater que les propriétaires craignent le plus souvent une réaction négative du public, en sortant des sentiers battus. « *Ces endroits sont pourtant propices pour nous faire découvrir de nouvelles choses. Si je dois retenir deux coups de cœur, je pointerais le traiteur Chez Gustave à Grez-Doiceau, dont les aménagements ont été réalisés avec peu de moyens. Et le Dolce, à La Hulpe, qui est un écrin de bien-être protégé par la forêt. Mais tous les projets ont des qualités.* »

> **Xavier Attout**

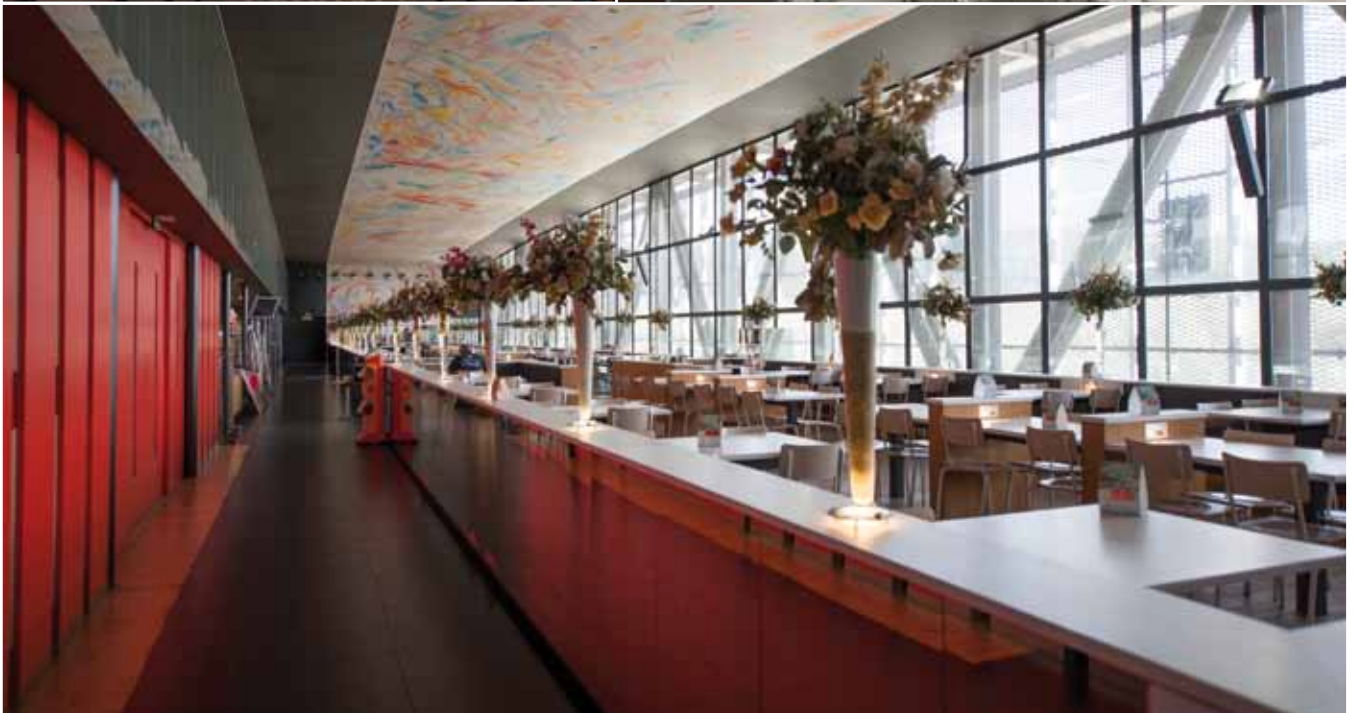
## Découvrez nos nouvelles vidéos sur l'architecture

Vous le lirez en page 16 de cette revue : la Maison de l'urbanisme lance un nouveau site internet centré sur l'architecture contemporaine ([archibw.be](http://archibw.be)). Vous y retrouverez notamment des capsules vidéo sur l'architecture. L'idée est de dévoiler un projet par le biais de son propriétaire et de son architecte. Et de détailler, par exemple, le cheminement d'un projet.

Pour présenter le Tome 14, le réalisateur David S. Prudhomme s'est rendu au nouveau siège d'AGC Glass Europe, à Louvain-la-Neuve. Il y a tourné une capsule d'environ cinq minutes sur ce projet remarquable, notamment de par son traitement de la lumière. Une seconde capsule dévoile un projet de maison unifamiliale à Rixensart. Une architecture de volumes, dessinée par Nicolas Devuyt, et présentée dans le Tome 13. Enfin, histoire de faire connaître cette collection Architectures, un petit clip d'une minute a été monté. Retrouvez-le sur notre site internet et n'hésitez pas à partager l'information.

Anne Norman, 10 Espaces de détente en Brabant wallon, collection « Architectures », tome 14, coordonné par la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon, édité par la Province du Brabant wallon. Ouvrage gratuit disponible sur demande au 010 23 62 85.





Quatre espaces de détente du tome 14 : le Happy's à Bierges, le Dolce à La Hulpe, le Loungeatude à Louvain-la-Neuve et la station service de l'aire d'Orival à Nivelles.  
© Bertrand Castay

## Le festival des arts du cirque en création

# En l'air, prendre son envol et poursuivre le voyage

Créer, un fameux défi qui requiert une bonne dose de courage et d'abnégation de la part des artistes. Résidences de création et moments de monstrations enrichissent le processus créatif... quand ils ne sont pas tout simplement vitaux.

À ce titre, l'exemple de *Two for tea* est éclairant. Au départ, la cie La Main à la Patte est un duo. Sonia Massou, équilibriste, et Pierre Viatour, comédien, se lancent dans un spectacle principalement orienté vers une tierce discipline, l'acro-porté, et sautent les mains jointes dans une belle aventure : la création de *Manipulation*, un spectacle de six minutes qu'ils présentent dans le cadre de la toute première édition d'En l'Air, Festival des arts du cirque, en avril 2012. Une deuxième résidence au Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) leur fournit l'occasion de poursuivre leur création, puis ils reviennent en février 2013 sous la forme d'un trio. En effet, le compositeur de la bande son, Josselin Moinet, monte finalement sur scène avec eux pour un spectacle qui évolue et change de nom au profit de *Fall*.

En ce mois de décembre 2014, le CCBW organise la 3e édition du festival En l'Air. Une fois de plus, la Main à la Patte est au programme et s'offre une nouvelle résidence au CCBW. Au gré des résidences, la création s'est affinée, le geste affermi, l'émotion intensifiée... et le projet a changé de nom ! La compagnie La Main à la Patte revient au Foyer populaire avec *Two for tea*. « Depuis le début, le CCBW est notre partenaire. Il nous a apporté une aide concrète comme soutien à la jeune création sous la forme d'accueils en résidence, de soutien administratif, technique et financier, mais également

en organisant la première officielle du spectacle *Fall en mars 2013*, explique Josselin Moinet, musicien et comédien. *Quand nous avons décidé de faire une nouvelle mouture, nous avons recontacté les partenaires du projet pour les relancer grâce à une aide financière ou la mise à disposition d'un espace de création. C'est une nécessité vitale pour une création fragilisée par l'absence d'un vrai statut d'artiste. On a besoin de tester le spectacle devant un public. »*

## Tester une création en public

« Le banc d'essai nous permet d'inviter des programmeurs qui ont un budget pour la création, souligne aussi Julien Pierrot, porteur acrobate qui remplace Pierre Viatour dans la nouvelle version du spectacle. *On ne peut pas convaincre des gens de financer, si on n'a rien à montrer !* » Le banc d'essai, c'est cette formule mise sur pied par le CCBW dans le cadre du Foyer populaire/Espace d'inventions mis à disposition des artistes depuis janvier 2012. En cours de résidence, les artistes qui le désirent peuvent confronter une étape de travail, plus ou moins longue, plus ou moins aboutie, au regard d'un public. Tantôt il s'agit d'habitants de Court-Saint-Étienne, tantôt de programmeurs, tantôt encore des animateurs du CCBW.

Entre les différentes résidences de création dont la compagnie a bénéficié au



© Denis Rouvre



© Edwar Aleman

CCBW, à Beauraing ou à Schaerbeek, elle a effectué beaucoup de travail de production. « Il s'agit, par exemple, de constituer les dossiers de demandes de bourses et de subventions, précise Josse- lin Moinet. Nous dialoguons beaucoup avec Pascale Mahieu qui nous est d'une aide précieuse. Elle connaît bien toutes les stratégies des uns et des autres et peut nous aider à trouver des partenaires. Par exemple, pour le volet musical, nous avons obtenu le soutien de la Sabam. Quand on hésite entre la gauche et la droite, ce qui risque de déprécier le projet, ça reste du conseil, mais en même temps, elle médiatise le projet. »

Pascale Mahieu, qui propose un accompagnement à la production aux jeunes compagnies, pense que « les jeunes comédiens et circassiens sont très peu formés aux questions de la production et du contexte institutionnel. La production en relation avec la création est indispensable pour arriver à un projet bien

pensé et dirigé vers le public. Mon rôle est de réinterroger leurs objectifs en les aidant à se projeter dans l'avenir et à comprendre le contexte et les cadres de la création théâtrale ou circassienne en Fédération Wallonie-Bruxelles : Quels partenariats ? Quels délais ? Quels enjeux ? Quelle visibilité auprès des professionnels ? Quel rapport au public ? Quelle mobilité et accessibilité du spectacle pour faciliter la diffusion ? Etc. Ça passe par des recherches de subsides, le montage d'un dossier artistique, la constitution de l'équipe et des gens dont on s'encadre, comme metteur en scène ou scénographe ou régisseur, la structuration d'un fonctionnement administratif (un projet Smart, une asbl...), la recherche de résidences et de partenaires, la mise en place de moments de visibilité pour le projet, la communication. »

« Avec Fall, on n'avait pas fait les choses dans l'ordre, on s'est lancés directement, » note encore Sonia. « La nouvelle

résidence nous offre le temps nécessaire pour retravailler la cohérence dramaturgique du spectacle avec Clément Thirion, qui vient du théâtre-mouvement et de la danse et s'essaye à une première expérience de dramaturgie, poursuit Josse- lin Moinet. Nous poussons aussi la recherche sur le mouvement plus loin avec le circassien danseur Mathias Marré. À mi-parcours de la création, le festival nous permet de tester cette matière. »

> **Caroline Dunski**



## Programme

### Festival EN L'AIR Ces 12, 19 et 21 décembre

Le Festival des arts du cirque en création accueille exclusivement des compagnies venues en résidence au Foyer populaire/Espace d'inventions et propose trois temps de cirque : les 12, 19 et 21 décembre. À chacune des trois dates le public assistera à un spectacle encore en création - dit "banc d'essai" - et ensuite, en seconde partie, un autre spectacle.

#### Vendredi 12 décembre - 20h

Loïc Faure avec Hom(m) - banc d'essai (1)  
Compagnie La RuspaRocket avec La Geste (5)

#### Vendredi 19 décembre - 20h

Cie La Main à la Patte avec Two for tea - banc d'essai (2)  
Cie Carotte Vapeur avec Zoul (3)

#### Dimanche 21 décembre - 15h

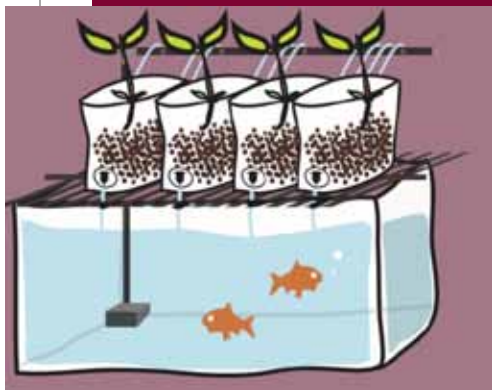
Carré Curieux avec Petit frère - banc d'essai (6)  
Cie Un de ces 4 avec Les Insubmersibles (4)

Pendant toute la durée de l'événement... des surprises  
Foyer Populaire  
Centre culturel du Brabant wallon  
3, rue Belotte 3 1490 Court-Saint-Étienne  
Réservation indispensable  
010 61 60 15  
reservation@ccbw.be  
www.en-l-air.be

Quand les jeunes sont sensibilisés à la consommation responsable

# MJ Vertes, label de l'éco-citoyenneté

Les maisons de jeunes du Brabant wallon font des « expérimentations » dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à un usage responsable et critique des biens et énergies. Potagers, jus de fruits pressés et autres éoliennes en font des « consom'acteurs » avisés.



## L'aquaponie a ses émules

Cette technique qui consiste à cultiver des végétaux en symbiose avec un élevage de poissons est développée par l'asbl Aquaponia installée depuis peu à Villers-la-Ville. Sa présentation au Collectif brabançon des MJ a suscité l'intérêt de plusieurs animateurs qui envisagent de développer un projet d'aquaponie avec les jeunes.

« Nous avons rencontré ces jeunes et nous les avons accompagnés dans leur réflexion et dans les plans de construction, explique David Verlinden, fondateur d'Aquaponia. Une fois leur système mis en place, nous souhaitons proposer avec eux des séances de présentation ou de formation sur l'aquaponie à un public plus large. Si la technique requiert quelques connaissances scientifiques simples, horticoles et piscicoles, il ne faut pas être ingénieur de la NASA pour démarrer son premier système d'aquaponie ! » Et l'ancien assistant social de préciser qu'à côté de multiples avantages sociaux, économiques et humanitaires, le système offre des possibilités de jardinage aux personnes limitées physiquement, ainsi que des outils pédagogiques novateurs qui s'adressent aux différentes formes de l'intelligence.

> C. Du.

En mai dernier, Jimmy Capozzi, responsable de la MJ « Antistatic » de Tubize, apprenait avec joie que le label « MJ Vertes » bénéficierait d'une subvention de deux ans accordée par Evelyne Huytebroeck, alors ministre de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tout commence fin 2012, quand l'animateur rédige le projet, porté par le Collectif des MJ du Brabant wallon (MJBW), de créer un label qui serait accordé à toute MJ inscrivant ses actions dans le cadre d'une charte « développement durable ». Chaque MJ développe alors son ou ses projets. À Tubize, les jeunes ont élaboré un potager bio, faisant appel à différentes techniques : paillage, en bacs et, bientôt, plantations dans la serre nouvellement acquise et « aquaponie » (voir ci-contre). Ce sont autant d'occasions de sensibiliser les jeunes à la consommation raisonnée. Or, la mission des maisons de jeunes est bien, précisément, de faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. Si le tri sélectif est déjà généralement bien entré dans les consciences des jeunes qui fréquentent les MJ, d'autres initiatives ont vu le jour.

## Jus de fruits vs sodas

À Waterloo, la MJ a obtenu des autorités communales l'autorisation exceptionnelle de ramasser les pommes du verger communal, et testé deux systèmes pour en faire du jus. « Nous avons emprunté la presse du Prisme, la MJ de Braine-l'Alleud, et nous utilisons une bonne vieille centrifugeuse avec laquelle nous faisons des jus de pommes, carottes et gingembre, que nous vendons 50 centimes le verre, explique Pierre-Hadrien Lusignan. Quand on a commencé avec les jus de fruits frais, les jeunes étaient assez frileux, mais ils y ont pris goût. L'idée est de

travailler un max avec des fruits locaux et de saison. On essaye de les faire rêver un peu. On leur fait à manger à midi, des pâtes, du couscous, avec des produits de qualité. » Pendant l'été 2015, un potager urbain se développera dans le petit espace disponible à la MJ. « Faire un peu d'intergénérationnel, ce serait chouette aussi. » Dans la douceur automnale, les quelques bacs qui ont accueilli romarin, thym, menthe, radis, roquette et salades mixtes semblent déjà donner rendez-vous aux jeunes de Waterloo.

En août, la MJ Chez Zelle de Louvain-la-Neuve et celle d'Orp-Jauche proposaient des stages « terre paille et enduit » au cours desquels les jeunes ont appris la pose de différents enduits, puis construit un bar en paille porteuse recouverte d'un enduit terre, pour la salle d'accueil de la MJ d'Orp. Et puis, le Collectif des MJ a repris les rennes de « L'Amour en vers », le « pionnier des festivals bio-acoustiques » initié à Bousval en 2006 par l'asbl « L'R de rien », qui se tient chaque année en mai. Pierre-Hadrien Lusignan souligne que « on passe par un côté festival qui fait vibrer les jeunes en ajoutant une petite touche de sensibilisation. »

> Caroline Dunski



## INVITATION

## FORUM

# agenda 12/14

## épinglé pour vous...

### ve 12/12 et sa 13/12, à Louvain-la-Neuve / forum Mondes en changements...

... en transition solidaire et écologique  
Deux journées de regards croisés, d'échanges de pratiques, de méthodes et d'outils sur le thème de l'engagement citoyen, reliées par une soirée-spectacle d'Alec Somoza. Une vaste transformation citoyenne est en cours, encore peu visible. Des initiatives créatrices de liens et de nouvelles solidarités voient le jour. Elles sont l'indice de nouvelles formes de mobilisation, de créativité et de résistance. Quels en sont les acteurs, visions, méthodes, outils ? Rés. indispensable.  
010 45 06 04 - contact@habitat-participation.be - www.habitat-participation.be

### lu 15/12 à 20h, à Incourt / café philo Le bonheur à tout prix ?

Le plaisir de parler - Discuter et découvrir l'autre - Questionner et réfléchir.  
Le principe est simple : des personnes de tous horizons se rassemblent autour du désir commun de partager des idées sur le monde qui les entoure. Un animateur est présent pour assurer le bon passage de ces idées. Un verre est servi pour installer la convivialité. Les thèmes abordés relèvent de la connaissance générale. Destiné à tous ceux qui aiment philosopher, s'interroger sur le monde qui nous entoure et discuter dans une ambiance conviviale.  
010 22 31 91 - cafephil@laicit.net  
www.polephilolo.be

### je 18/12 à 20h30, à Louvain-la-Neuve / concert Barbara Furtuna invite Didier Laloy et Kathy Adam

Barbara Furtuna est un ensemble polyphonique corse composé de quatre hommes. Énoncée comme telle, la formule semble brut de décoffrage ! Mais s'alimentant au plus profond de la tradition insulaire, c'est par son travail de création que la formation se distingue aujourd'hui, offrant une musique en étonnante adéquation avec les aspirations de notre temps. Ce concert offre l'occasion d'un dialogue avec Didier Laloy (accordéon diatonique) et Kathy Adam (violoncelle).  
www.fermedubiereau.be - 070 22 15 00

### di 28/12 à 16h, à Braine-le-Château / théâtre jeune public Petit Penchant

Avec Julie Antoine et Éric Drabs. Mise en scène : Vincent Raoult.  
Olalaaaa mais qu'est-ce que c'est que ça ? Oooh mais ça gliiiiiissse ! Aaaaah que c'est haut ! Mais Oooh qui voilà ? Ils sont deux à se retrouver plantés là, au sommet d'une pente dangereusement glissante. Et étroite. Alors bon amusement ! C'est parti pour une petite heure de joyeuses dégringolades, de ruses, de bagarres, de méfiance et de travaux d'approche, pour tenir à deux tant bien que mal sur ce territoire on ne peut plus inconfortable. Un spectacle sans paroles délicat,

poétique et plein d'humour pour deux comédiens aux mimiques irrésistibles.  
02 355 95 98 ou 02 355 73 75 - www.association-braine-culture.be

### sa 10/1 au di 15/2, à Ittre / exposition Up ! Design

Un jouet devient lampe, de la pellicule photo se transforme en vase et du charbon en bijou, c'est la magie de l'upcycling ! L'exposition Up ! Design présente une sélection de créations d'une dizaine d'artistes éco-designers choisis par le Collectif Kalbut DSGN pour leurs univers singuliers et leur vision de l'upcycling. Ces designers, ou « upcycleurs », proposent des œuvres de design à base de matériaux recyclés.  
067 64 73 23 - info@ittreculture.be  
www.ittreculture.be

### me 14/1 à 15h30, à Braine-l'Alleud / théâtre jeune public ETC

Avec Camille Sansterre et Pierre Viatour. Mise en scène : Daniela Ginevro  
Un jardin arboré. Pour elle, un espace de rêverie, pour lui, un terrain de jeu. L'un et l'autre appréhendent ce territoire sensoriel et explorent la nature. Ils se rencontrent. Commence alors une danse des corps. La relation se tricote, se détricote, au fil de la découverte. Petits riens, fragments de vie, pointes de rivalité, colère, tendresse... Des liens se tissent, un univers se construit. Dès 2,5 ans.  
02 384 67 44 - info@braineculture.be - www.braineculture.be

### ma 20/1 à 20h, à Nivelles / théâtre Vania

D'après Anton Tchekhov - mise en scène : Christophe Sermet  
Désargenté, le professeur Serebriakov regagne avec sa jeune épouse le domaine familial géré par sa fille et son beau-frère Vania. Un retour à la campagne qui, sous la chape d'un été étouffant, va dérégler le quotidien besogneux de la propriété. Tchekhov ausculte les désirs enlisés de huit personnages qui se cognent comme des insectes aux vitres de leur existence. « Du théâtre du corps au service d'un texte fort, et non théâtre de conversation... ».  
067 88 22 77 - www.centrecultureldenivelles.be

Cet agenda est absolument incomplet !  
Consultez nos articles et Culturebw.be,  
vitrine de la culture en Brabant wallon



Culturebw.be

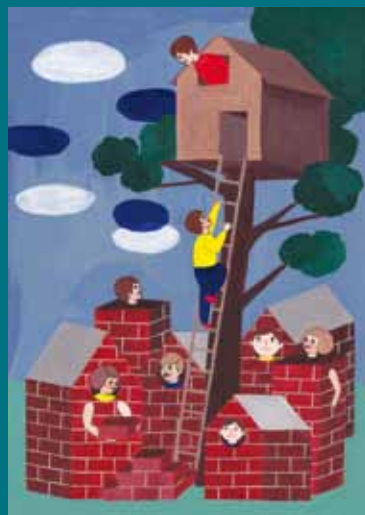
### Matinée de l'Habitat léger 11 décembre - de 9h à 13h

« L'habitat léger est une solution valable et viable à la crise du logement mais aussi un changement dans l'art d'habiter ! »

Par une approche humaine et académique, cette matinée abordera l'habitat léger pour l'expliquer et décrire la transformation actuelle dans l'art d'habiter. Ce forum est organisé par le Réseau brabançon pour le droit au logement.

La question de la position du politique et des solutions qu'il est prêt à mettre en œuvre pour régulariser l'habitat léger sera clairement posée.

Ferme du Biéreau  
avenue du Jardin Botanique  
1348 Louvain-la-Neuve  
Renseignements : Vincent Wattiez  
v.wattiez@ccbwb.be - 010 62 10 39  
Serge Morciaux  
s.morciaux@ccbwb.be  
010 62 10 38 - 0477 727 525  
Tous les renseignements et le formulaire d'inscription sont sur le site [www.rbdl.be](http://www.rbdl.be)



à découvrir

# archibw.be

## Le nouveau site dédié à l'architecture contemporaine en Brabant wallon

Retrouvez-y...

- > les tomes « ARCHITECTURES »
- > des capsules vidéo sur l'architecture contemporaine
- > des projets étonnants
- > des plans et des esquisses
- > des dizaines de photos (extension, construction, rénovation)

**archibw.be** est le nouveau site qui fait voyager l'internaute dans le monde de l'architecture contemporaine en Brabant wallon.

Hébergé par le site de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon (mubw.be), archibw.be est destiné à promouvoir et diffuser l'architecture de qualité dans la province et à sensibiliser le grand public à l'architecture contemporaine.

### Que retrouver sur archibw.be ?

Les publications « ARCHITECTURES » d'Anne Norman, jusqu'alors uniquement disponibles sur demande auprès de la Province du Brabant wallon, sont désormais consultables, au format PDF, sur le site archibw.be.

L'espace abrite également des capsules vidéo, des projets, des plans, des esquisses, des photos, des infos...

Des liens, des clins d'œil et des anecdotes liées à l'architecture y sont régulièrement postés.

Le site est une nouvelle porte d'entrée sur l'actualité en matière d'architecture contemporaine dans la province (et ponctuellement ailleurs).

archibw.be s'adresse à tous : curieux, professionnels, novices et sceptiques.



Un projet de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW  
avec le soutien de la Province du Brabant wallon.

